

Etudes urbaines comparées

Mention : Urbanisme et aménagement [Master]

Infos pratiques

- Composante : Sciences sociales et administration
- Durée : 2 ans
- ECTS : 120
- Ouvert en alternance : Non
- Formation accessible en : Formation initiale
- Formation à distance : Non

LABORATOIRE(S) PARTENAIRE(S)

[Lavue \(Laboratoire Architecture Villes Urbanisme Environnement\)](#)

- Durée moyenne de la formation :

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter [l'offre 2025-2026](#).

Au sein de ce master « Urbanisme, aménagement », le parcours VDPA (Villes Durables et Pratiques de l'Aménagement) permet de doter les étudiants de savoirs et savoir-faire en termes de stratégies et d'ingénierie de projets : élaboration de diagnostics territoriaux, management de projet, programmation et montage d'opérations, approche des dimensions juridiques et financières, mais aussi des démarches de participation, formation aux outils d'analyse et de représentation des espaces urbanisés dans leur diversité, compétences attendues dans le milieu professionnel de l'urbanisme.

Il prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de

l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habité avec l'École d'Architecture de Paris Val de Seine.

Les + de la formation

Une découverte de la pluridisciplinarité

Les étudiants du master venant d'horizons variés : géographie, sociologie, anthropologie, histoire, économie, sciences politiques, architecture, paysagisme partagent, dans le cadre de travaux de groupe, leurs différentes compétences.

Des ateliers de mise en situation professionnelle

En M1, l'enquête de terrain au semestre 1 et le projet d'aménagement au semestre 2, deux exercices complémentaires, en relation avec des collectivités territoriales. Ils permettent également de découvrir plusieurs métiers.

En M2, le travail de commande consiste à répondre une commande effective passée par un organisme (collectivité territoriale, aménageur, structure d'études, association, promoteurs...). Il donne lieu à un travail d'analyse et de diagnostic puis de recommandation et de préconisation.

Organisation

En M1, le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Parallèlement à ces cours fondamentaux communs à l'ensemble des parcours du master, le parcours VDPA propose 3 cours de sensibilisation à des défis importants de durabilité : la place des espaces agricoles et de nature dans le projet urbain (S1), la question des transports et des mobilités (S1), puis celles des inégalités socio-spatiales et d'accès à la ville (S2). Le second semestre est consacré à la maîtrise

des outils (SIG...) et méthodes (réalisation d'un diagnostic territorial).

En M2, le parcours forme les étudiants aux questions de durabilité et de transitions urbaines : construire la ville fertile - agricole et nourricière - et penser la qualité environnementale, s'exercer au recyclage urbain, travailler des verrous de la durabilité (l'urbanisme commercial et les nappes pavillonnaires de bord de ville). Le premier semestre comporte des cours (dont montage d'opération et droit de l'environnement...), un atelier de « Projet urbain » à visée professionnelle encadré par des enseignants et des praticiens. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle venue du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois ou sur un mémoire de recherche individuel réalisé parallèlement à un stage long de 8 mois.

Licence d'architecture et de paysage
Licence de droit
Licence de sciences de l'environnement
Licence de sciences politiques
Licence économie et gestion
Licence d'Administration économique et sociale
Licence d'histoire
Licence de Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
Licence de Sciences de la vie et de la Terre
Licence de Génie civil
Licence de Sciences pour l'ingénieur

Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles.

Seront pris en compte :

- le relevé de notes
- l'explicitation du choix du parcours et les motivations du candidat
- la qualité du dossier

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants :

- expérience de stage bienvenue mais non exigée

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Master 2 :

Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit).

Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation. Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Mention(s) de Master conseillée(s) :

Master 1 d'Urbanisme et d'aménagement
Master 1 de géographie et d'aménagement
Master 1 de sociologie
Master 1 de sciences sociales
Master 1 d'architecture et de paysage
Master 1 de droit
Master 1 de sciences de l'environnement
Master 1 de sciences politiques

Stage ou alternance

Stages

-
- > Stage: Obligatoire (6 à 8 mois)
 - > Stage à l'étranger: Facultatif

Admission

Conditions d'admission

Master 1 :

monmaster.gouv.fr

Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit). Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. Mention(s) de Master conseillée(s) :

Mention(s) de Master conseillée(s) :
Licence d'urbanisme et d'aménagement
Licence de géographie et d'aménagement
Licence de sociologie
Licence de sciences sociales

Master 1 d'Économie et gestion
Master 1 d'Administration économique et sociale
Master 1 d'Histoire
Master 1 de Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie
Master 1 de Sciences de la vie et de la Terre
Master 1 Génie civil
Master 1 de Sciences pour l'ingénieur
Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles.
Seront pris en compte :

- la qualité générale du dossier et le relevé de notes
- l'explicitation du choix du parcours et les motivations du candidat
- l'intérêt et la connaissance d'un certain nombre d'enjeux liés à la prise en compte de la durabilité dans la fabrication et la gestion de l'urbain

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants :

- expérience de stage bienvenue mais non exigée

Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master

Modalités de candidature

Recrutement sur dossier + épreuve écrite pour les admissibles (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit).

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : (1) la qualité du dossier, (2) la motivation du candidat.

En matière d'expériences professionnelles, le comité de recrutement attend des candidats les éléments suivants : expérience de stage bienvenue mais non exigée.

Le master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles.

L'épreuve écrite portera sur un texte en urbanisme à résumer et des questions auxquelles vous répondrez grâce à ce texte et à vos connaissances générales.

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une entrée en M1 : monmaster.gouv.fr

Et après

Fiches métiers ROME

- > C1503: Management de projet immobilier
- > K1401: Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1404: Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- > K1802: Développement local
- > M1403: Etudes et prospectives socio-économiques